UCLouvain

SOCA1BA

2026 - 2027

Bachelier en sociologie et anthropologie

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**
Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
Activités sur d'autres sites : **NON**
Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**
Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**
Sigle du programme: **SOCA1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
Compétences et acquis au terme de la formation 3
Structure du programme 5
Programme 5
Programme détaillé par matière 5
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles 9
Prérequis entre cours 10
Cours et acquis d'apprentissage du programme 10
Programme détaillé par bloc annuel 10
SOCA1BA - 1er bloc annuel 10
SOCA1BA - 2e bloc annuel 12
SOCA1BA - 3e bloc annuel 15
Informations diverses 18
Conditions d'accès 18
Pédagogie 20
Evaluation au cours de la formation 20
Mobilité et internationalisation 20
Formations ultérieures accessibles 20
Gestion et contacts 21

SOCA1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les sociologues et les anthropologues cherchent à comprendre les transformations des cultures, telles que la mondialisation, la flexibilisation du travail, la transformation des structures familiales, la consolidation de la présence des médias et de l'intelligence artificielle, la montée de l'individualisme, les modifications de nos rapports aux environnements, ainsi que les inégalités sociales et environnementales. Ils.elles interrogent les réalités sociales et culturelles grâce à une méthodologie rigoureuse, fondée sur une longue tradition de débats scientifiques.

Ce programme offre une formation générale étendue en sciences économiques, sociales, politiques et de la communication (enrichie par des perspectives en philosophie, droit et histoire) et propose une formation spécifique en sociologie et anthropologie.

À l'issue de ce premier cycle, vous aurez une formation méthodologique solide et variée vous permettant d'accéder à une diversité de masters :

- une analyse approfondie et une connaissance des sociétés et des cultures contemporaines
- la maîtrise des concepts fondamentaux de la sociologie et de l'anthropologie
- des compétences analytiques et méthodologiques en recherche, dont la maîtrise des techniques d'enquête et d'analyse de la vie sociale et culturelle, en utilisant un éventail de méthodes qualitatives et quantitatives
- une polyvalence et une ouverture aux autres disciplines.

Une attention particulière est accordée aux questions de genre, d'environnement et de développement durable, aux politiques publiques, ainsi qu'aux défis posés par le religieux et les transformations numériques.

Après l'obtention de votre bachelier, vous pourrez poursuivre votre formation en vous orientant vers la sociologie ou l'anthropologie.

Votre profil

Pour réussir dans ce programme, une bonne maîtrise du français, un solide niveau de culture générale et des aptitudes à la recherche méthodique sont essentiels. Votre curiosité insatiable, votre intérêt pour les relations humaines et votre engagement dans le travail seront des atouts précieux. Vous devez être prêt.e à explorer des perspectives diverses, à questionner les évidences et à vous engager dans une réflexion critique sur les enjeux sociaux et culturels contemporains.

Votre futur job

La formation en sociologie et anthropologie est extrêmement polyvalente et ouvre la porte à une multitude de carrières. Les diplômé.e.s peuvent travailler dans la recherche, les administrations publiques, les ONG, le monde associatif, la coopération au développement, l'enseignement, l'aide sociale et l'action (inter)culturelle. Ils et elles peuvent également se tourner vers le consulting, le journalisme, et bien d'autres domaines où leurs compétences analytiques et méthodologiques sont très appréciées.

Votre programme

Si vous avez commencé vos études avant 2025-26, votre programme de référence est le programme de 2024-25 : https://uclouvain.be/prog-2024-soca1ba-programme_annual_blocks

Au terme de ce premier cycle :

- Vous aurez acquis un apprentissage progressif et fondamental des outils et des méthodes d'enquête et d'analyse, développant ainsi un regard aiguisé sur la vie sociale et culturelle.
- Vous aurez saisi la spécificité des postures disciplinaires et la pertinence de l'approche multidisciplinaire.
- Vous serez exercé.e à traiter des questions de plus en plus complexes, que ce soit seul.e ou en équipe.
- Vous aurez développé des compétences professionnelles pratiques.
- Vous serez capable de comprendre et de vous exprimer dans deux langues étrangères, avec une prise en compte réelle de vos compétences de départ pour permettre une progression personnalisée.

SOCA1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un.e professionnel.le capable d'analyser rigoureusement les sociétés et les cultures, de saisir les mutations et enjeux contemporains globaux et locaux, et de s'engager dans l'action, tel est le défi que l'étudiant.e bachelier.ère en sociologie et anthropologie se prépare à relever. Le.la diplômé.e se prépare ainsi à poursuivre une formation de Master en sociologie ou en anthropologie, ou à envisager une autre réorientation réfléchie.

Le programme de bachelier en sociologie et anthropologie vise à former des diplômé.e.s réflexif.ve.s et critiques, initié.e.s à l'analyse des sociétés contemporaines. Cette capacité d'analyse s'exerce particulièrement sur des phénomènes sociologiques et anthropologiques tels que la solidarité et l'intégration sociale, les transformations du monde du travail, l'éducation et la formation, les formes familiales et de parenté, les mutations culturelles, les interactions sociales, notamment de genre et interculturelles, les rapports au symbolique et au religieux, ainsi que les transitions écologiques et climatiques.

La formation est axée sur deux principaux aspects :

- La maîtrise des concepts et théories fondatrices de la sociologie et de l'anthropologie.
- La maîtrise des outils méthodologiques d'enquête dans le champ social.

En outre, comme tout.e bachelier.ère de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le.la diplômé.e aura développé :

- Une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un fait ou une question relative au domaine des sciences humaines.
- Une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique.
- Des compétences en communication, y compris digitales, en français, en anglais et dans une autre langue étrangère (allemand, néerlandais ou espagnol).
- Un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques, citoyennes et écoresponsables.

Durant le bachelier, le.la diplômé.e aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il.elle aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il.elle s'orientera vers un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.)
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.)

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débattre) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information et des publications (en français et en anglais), auxquelles l'étudiant sera confronté dans sa vie universitaire, et en réaliser une synthèse pertinente, conforme aux règles de base de la communication scientifique, en regard de la question qui est étudiée.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que bachelier en sociologie et anthropologie :

AAS1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes sociaux contemporains dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance.

AAS1.1. Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines du Nord et du Sud.

AAS1 2. Situer les phénomènes sociaux contemporains locaux par rapport à des dynamiques sociales transversales et globales.

AAS2. Maitriser et mobiliser le socle de concepts clés et de théories fondatrices en sociologie et en anthropologie pour analyser de manière critique l'évolution de la pensée sociologique ou anthropologique dans un champ particulier.

AAS2.1. Situer les courants de pensée sociologiques et anthropologiques dans le contexte de leur émergence.

AAS2.2. Porter un regard critique vis-à-vis des théories fondatrices en sociologie et en anthropologie.

AAS2.3. Comparer entre eux les principaux courants et identifier les débats qui ont marqué l'histoire de la pensée sociologique et anthropologique.

AAS2.4. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique l'évolution de la pensée sociologique / anthropologique dans un champ particulier (par ex. : les interactions sociales, la famille et le couple, l'éducation), en référence aux courants fondateurs de la discipline.

AAS3. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sociologie et anthropologie, et les mettre en œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS3.1. Démontrer sa connaissance approfondie des bases épistémologiques de la sociologie et de l'anthropologie.

AAS3.2. Démontrer sa connaissance de la variété des méthodes qualitatives et quantitatives, et sa capacité à les appliquer de manière rigoureuse.

AAS3.3. Concevoir collectivement une démarche de recherche en sociologie ou en anthropologie.

AAS3.4. Comprendre, analyser et s'approprier de manière critique des documents (ouvrages scientifiques et publications) et discours scientifiques et de sens communs à propos de phénomènes sociaux.

AAS4. Démontrer une connaissance approfondie et une compréhension critique des institutions et des enjeux des politiques sociales en Europe et en Belgique.

AAS4.1. Maîtriser les notions centrales du droit civil, du droit public, du droit constitutionnel et du droit social.

AAS4.2. Démontrer une connaissance approfondie des institutions et des enjeux de la protection sociale et des politiques sociales dans les pays d'Europe et en Belgique.

AAS4.3. Démontrer une connaissance des enjeux de politiques sociales (enfance et la jeunesse; vieillesse; emploi, chômage et assistance; handicap et maladie).

AAS4.4. Démontrer une connaissance des institutions belges francophones de protection sociale.

AAS5. Questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse, critique et ouverte des phénomènes et enjeux sociologiques et anthropologiques en mobilisant les savoirs relatifs à ces disciplines et, de manière complémentaire, les savoirs d'autres disciplines des sciences humaines afin d'enrichir ses apprentissages et développer une posture d'acteur réflexif par une prise de position personnelle par rapport aux phénomènes environnementaux, sociaux, économiques, et politiques contemporains.

AAS5.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des savoirs élémentaires de différentes disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, science politique, économie, histoire, droit) contribuant de manière complémentaire et pertinente à l'analyse de phénomènes sociologiques et anthropologiques.

AAS5.2. Enrichir son questionnement et son analyse en mobilisant les savoirs élémentaires d'autres disciplines afin d'élargir le champ d'analyse et de faire preuve d'ouverture intellectuelle.

AAS5.3. S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos des évolutions des phénomènes et enjeux sociaux contemporains et enrichir ses apprentissages par des prises de position personnelles argumentées.

AAS5.4. Exercer sa capacité à participer de façon individuelle et collective au changement en faveur d'un monde plus inclusif, plus juste et plus durable.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme du bachelier totalise 180 crédits.

Il comporte une majeure de 150 crédits, correspondant à un ensemble d'unités d'enseignement (UE), séminaires et travaux dans les domaines de la sociologie et de l'anthropologie, des sciences politiques et de la communication, de la méthodologie, de l'économie et de la gestion, du droit, de la philosophie, de l'histoire, ainsi que de la formation en langues.

Les 30 autres crédits se composent :

- Soit d'une mineure
- Soit d'un ensemble d'unités d'enseignement au choix dans les programmes du 1er cycle de la faculté ESPO. Ces choix doivent être approuvés par le responsable du programme.

Il est important de noter que le programme de bachelier se compose, au bloc annuel 1, d'un tronc commun facultaire. Grâce à celui-ci, l'étudiant.e peut éventuellement, après la session de janvier, se réorienter vers un autre programme de la Faculté.

SOCA1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Si vous avez commencé vos études avant 2025-26, votre programme de référence est le programme de 2024-25 : https://uclouvain.be/prog-2024-soca1ba-programme_annual_blocks

O Obligatoire
⊠ Au choix
△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
⊘ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
Activité avec prérequis
Cours accessibles aux étudiants d'échange
Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Programme de base (150 crédits)

Formation interdisciplinaire en sciences humaines (21 crédits)

				Bloc annuel 1	2	3
O LESPO1104	Histoire moderne et contemporaine	Emmanuel Debruyne (coord.) Gilles Lecuppre Silvia Mostaccio	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	x		
O LESPO1115	Science politique	Jehan Bottin (supplée Pierre Baudewyns)	FR [q1] [30h] [6 Crédits]	x		
O LESPO1117	Information et Communication	Thibault Philippette	FR [q1] [30h] [6 Crédits]	x		
O LESPO1124	Philosophie	Adnen Jdey	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	x		

				Bloc annuel 1	2	3
LESPO1101	Regards croisés sur les défis contemporains	Andrea Catellani Marie Deridder	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	x		

Sociologie et anthropologie (51 crédits)

LESPO1102	Sociologie	Joseph Amougou	FR [q1] [15h] [3 Crédits]	x		
LESPO1103	Anthropologie	Olivier Servais	FR [q1] [15h] [3 Crédits]	x		
LSOCA1115	Sociologie du genre	Laura Merla	FR [q2] [30h] [6 Crédits]	x		
LSOCA1225	Sociétés, environnements et transitions : approches anthropologiques	Martin Colla (supplée Julie Hermesse) Yailin Laffita van den Hove d'Ertsenryck (supplée Julie Hermesse)	FR [q1] [30h+10h] [6 Crédits]		x	
LSOCA1234	Théories et concepts en sociologie	Marc Zune	FR [q1] [30h+10h] [6 Crédits]		x	
LSOCA1230	Ethnographies digitales et mondes virtuels		FR [q1] [30h] [6 Crédits] Δ		x	
LSOCA1316	Histoire des débats en sociologie et en anthropologie		FR [q1] [45h+15h] [9 Crédits] Δ			x
LSOCA1315	Sociologie des politiques sociales		FR [q2] [30h] [6 Crédits] Δ			x
LSOCA1329	Sociologie du religieux et enjeux contemporains		FR [q1] [30h] [6 Crédits] Δ			x

Méthodologies et techniques en sociologie et anthropologie (36 crédits)

LSOCA1125	Parcours et projet universitaire en sociologie et anthropologie	Saskia Simon (supplée Julie Hermesse)	FR [q1] [15h+15h] [3 Crédits]	x		
LESPO1130	Mathématiques et statistiques pour les sciences sociales	Nathan Uyttendaele (supplée Bruno Masquelier)	FR [q2] [30h+15h] [6 Crédits]	x		
LESPO1135	Epistémologies des sciences sociales	Mathieu Berger	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	x		
LESPO1212	Enquêter sur le monde avec des méthodes qualitatives	Hugues Draelants	FR [q1+q2] [30h+15h] [6 Crédits]		x	
LESPO1213	Enquêter sur le monde avec des méthodes quantitatives	Mireille Le Guen	FR [q1+q2] [30h+30h] [6 Crédits]		x	
LSOCA1213	Séminaire d'exploration socio-anthropologique	Olivier Servais Saskia Simon (supplée Brigitte Maréchal)	FR [q2] [30h+10h] [3 Crédits]		x	
LSOCA1326	Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie		FR [q1+q2] [45h+10h] [9 Crédits] Δ			x

Economie et gestion (9 crédits)

LESPO1118	Économie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	FR [q1] [30h+10h] [6 Crédits]	x		
LSPED1213	Enjeux contemporains du développement	Joseph Amougou (supplée Benjamin Chemouni)	FR [q2] [30h] [3 Crédits]			x

Droit (9 crédits)

LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Thibaut Slingeneyer de Goeswin	FR [q2] [45h] [6 Crédits]		x	
LESPO1314	Droit social		FR [q1] [30h] [3 Crédits] Δ			x

Enjeux du développement durable et de la transition (6 crédits)

LBIR2050A	Enjeux du développement durable et de la transition	Nathalie Delzenne Valérie Swaen	FR [q1 ou q2] [15h+7.5h] [3 Crédits]	x		
LESPO1000	Enjeux du développement durable et de la transition : encadrement pédagogique	Anais Camille Auge Martin Colla (supplée Bruno Masquelier) Brigitte Maréchal	FR [q1+q2] [15h] [3 Crédits]	x		

				Bloc annuel		
				1	2	3

Circle U.

LESPO1300	Circle U. : ouvertures internationale et sociétale		FR [q1+q2] [7.5h] [1 Crédits]			x

Sciences religieuses (2 crédits)

1 parmi:

LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Simon Naveau	FR [q2] [15h] [2 Crédits]			x
LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourgine	FR [q1] [15h] [2 Crédits]			x
LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Stipe Odak	FR [q2] [15h] [2 Crédits]			x

Formation en langues (répartition : 3 crédits en Bac1 - 6 crédits en Bac2 - 6 crédits en Bac3) (15 crédits)

Anglais (3 crédits par bloc annuel) (9 crédits)

LANGL1002	ANGLAIS Objectif A2	Marielle Henriet (coord.)	EN [q1] [30h] [3 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*	x		
LANGS1202T	ANGLAIS Objectif B1+ (SOCA, HUSO, SPOL) - trente heures	Sandrine Mulkers (coord.) Marc Piwnik	EN [q2] [30h] [3 Crédits]	x		
LANGS1203T	ANGLAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL) - trente heures	Sandrine Jacob (coord.)	EN [q1] [30h] [3 Crédits]	x		
LANGS1201	ANGLAIS Objectif B1 (SOCA, HUSO, SPOL)	Jean-Luc Delghust (coord.) Marielle Henriet (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [3 Crédits]		x	
LANGS1203	ANGLAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL)	Sandrine Jacob (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [3 Crédits]		x	
LANGS1204	ANGLAIS Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL)	Timothy Byrne (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [3 Crédits]		x	x
LANGS1202	ANGLAIS Objectif B1+ (SOCA, HUSO, SPOL)	Sandrine Mulkers (coord.) Marc Piwnik (coord.)	EN [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*			x
LANGL1401	ANGLAIS Objectif C1		EN [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits]			x

Une deuxième langue étrangère (3 crédits en bloc 2 et 3 crédits en bloc 3) (6 crédits)

L'étudiant choisit une 2e langue moderne en 2e bachelier, dont il poursuit obligatoirement l'étude en 3e année de bachelier.

Neerlandais (6 crédits)

Selon le niveau de l'étudiant.e

LNEER1001	NEERLANDAIS Objectif A1	Valérie Dachy (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [3 Crédits]		x	
LNEER1002	NEERLANDAIS Objectif A2	Sarah Barroo (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [3 Crédits]		x	x
LNEER1201	NEERLANDAIS Objectif B1	Sara Jonkers (coord.)	NL [q1+q2] [45h] [3 Crédits]		x	x
LNEES1202	NEERLANDAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL)	Dag Houdmont (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [3 Crédits]		x	x
LNEES1203	NEERLANDAIS Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL)	Isabelle Demeulenaere (coord.)	NL [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]		x	x
LNEER1401	NEERLANDAIS Objectif C1		NL [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits]			x

Espagnol (6 crédits)

Selon le niveau de l'étudiant.e

LESPA1001	ESPAGNOL Objectif A1	Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q1+q2] [60h] [3 Crédits]		x	
LESPA1002	ESPAGNOL Objectif A2	Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q1+q2] [60h] [3 Crédits]		x	x
LESPA1201	ESPAGNOL Objectif B1	Fernando Juan San Basilio Pardo (supplée Osvaldo Serey Mendoza)	ES [q1+q2] [45h] [3 Crédits]		x	x
LESPS1202	ESPAGNOL Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL, PPE)	Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]		x	x

				Bloc annuel 1	2	3
⊠ LESPS1203	ESPAGNOL Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL, PPE)	Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]		x	x
⊠ LESPA1401	ESPAGNOL Objectif C1		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] △			x

⊠ Allemand (6 crédits)
Selon le niveau de l'étudiant.e

⊠ LALLE1001	ALLEMAND Objectif A1	Caroline Klein (coord.) Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]		x	
⊠ LALLE1002	ALLEMAND Objectif A2	Fanny Desterbecq Caroline Klein (coord.) Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]		x	x
⊠ LALLE1201	ALLEMAND Objectif B1	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]		x	x
⊠ LALLE1202	ALLEMAND Objectif B2	Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein) Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]		x	x
⊠ LALLE1203	ALLEMAND Objectif B2+	Virginie Godin (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]		x	x
⊠ LALLE1401	ALLEMAND Objectif C1		DE [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] △			x

⚬ *Mineure ou approfondissement (30 crédits)*

L'étudiant choisit une mineure accessible à son programme, qui lui permet d'élargir ses horizons intellectuels et professionnels, et de découvrir une autre discipline. 15 crédits de la mineure choisie seront suivis en Bac2 (bloc2) et les 15 crédits restant seront suivis en Bac3.(bloc3).
Maximum 1 élément(s)

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Pour élargir ses horizons intellectuels et professionnels, l'étudiant peut choisir une mineure (30 crédits) qui lui permet de découvrir une autre discipline : à raison de 15 crédits en 2ème bloc annuel et 15 crédits en 3ème bloc annuel.

Une mineure (30 crédits) à prendre parmi la liste ci-dessous.

> Mineure en droit (accès) *[prog-2026-minadroi]*
> Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome *[prog-2026-minanti]*
> Mineure en architecture *[prog-2026-minarch]*
> Mineure en histoire de l'art et archéologie *[prog-2026-minarke]*
> Mineure en langue et société chinoises *[prog-2026-minchin]*
> Mineure en information et communication *[prog-2026-mincomu]*
> Mineure en criminologie *[prog-2026-mincrim]*
> Cours au choix pour SOCA1BA (*) *[prog-2026-choixsoca]*
> Mineure en culture et création *[prog-2026-mincucrea]*
> Mineure en culture scientifique *[prog-2026-mincults]*
> Mineure en développement et environnement *[prog-2026-mindenv]*
> Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) *[prog-2026-mindd]*
> Mineure d'accès au master en économie *[prog-2026-minecon]*
> Mineure en études européennes *[prog-2026-mineuro]*
> Mineure en études de genre *[prog-2026-mingenre]*
> Mineure en géographie *[prog-2026-mingeog]*
> Mineure en histoire *[prog-2026-minhist]*
> Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam *[prog-2026-minislam]*
> Mineure en philosophie *[prog-2026-minfilo]*
> Mineure en études médiévales *[prog-2026-minmedi]*
> Mineure en esprit d'entreprendre (*) *[prog-2026-minmpme]*
> Mineure en musicologie *[prog-2026-minmusi]*
> Mineure en droit (ouverture) *[prog-2026-minodroi]*
> Mineure en économie (ouverture) *[prog-2026-minoeco]*
> Mineure en sciences de la population et du développement *[prog-2026-minsped]*
> Mineure en sciences politiques *[prog-2026-minspol]*
> Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données *[prog-2026-minstat]*
> Mineure en technologies numériques et société *[prog-2026-minstic]*
> Mineure d'ouverture en théologie chrétienne *[prog-2026-mintheo]*
> Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » *[prog-2026-mindhis]*
> Mineure en Langue et culture néerlandaises (*) *[prog-2026-minneerl]*
> Mineure en études littéraires *[prog-2026-minlitter]*
> Mineure en linguistique *[prog-2026-minlingui]*
> Mineure en gestion *[prog-2026-mingest]*
> Mineure "Appréhender le religieux depuis les sciences sociales" *[prog-2026-minarel]*

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant·e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant·e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un·e étudiant·e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant·e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens .

 # Tableau des prérequis

LESPO1212 "Enquêter sur le monde avec des méthodes qualitatives" a comme prérequis LESPO1135

- LESPO1135 - Epistémologies des sciences sociales

LESPO1213 "Enquêter sur le monde avec des méthodes quantitatives" a comme prérequis LESPO1130

- LESPO1130 - Mathématiques et statistiques pour les sciences sociales

LESPO1314 "Droit social" a comme prérequis LESPO1122

- LESPO1122 - Fondements du droit public et privé

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

SOCA1BA - 1er bloc annuel

O Obligatoire
⊠ Au choix
△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
⊘ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
Activité avec prérequis
Cours accessibles aux étudiants d'échange
Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

O *Programme de base*

O Formation interdisciplinaire en sciences humaines

O LESPO1104	Histoire moderne et contemporaine	Emmanuel Debruyne (coord.) Gilles Lecuppre Silvia Mostaccio	[FR] [q2] [30h] [3 Crédits]
O LESPO1115	Science politique	Jehan Bottin (supplée Pierre Baudewyns)	[FR] [q1] [30h] [6 Crédits]

LESPO1117	Information et Communication	Thibault Philippette	FR [q1] [30h] [6 Crédits]
LESPO1124	Philosophie	Adnen Jdey	FR [q2] [30h] [3 Crédits]
LESPO1101	Regards croisés sur les défis contemporains	Andrea Catellani Marie Deridder	FR [q1] [30h] [3 Crédits]

Sociologie et anthropologie

LESPO1102	Sociologie	Joseph Amougou	FR [q1] [15h] [3 Crédits]
LESPO1103	Anthropologie	Olivier Servais	FR [q1] [15h] [3 Crédits]
LSOCA1115	Sociologie du genre	Laura Merla	FR [q2] [30h] [6 Crédits]

Méthodologies et techniques en sociologie et anthropologie

LSOCA1125	Parcours et projet universitaire en sociologie et anthropologie	Saskia Simon (supplée Julie Hermesse)	FR [q1] [15h +15h] [3 Crédits]
LESPO1130	Mathématiques et statistiques pour les sciences sociales	Nathan Uyttendaele (supplée Bruno Masquelier)	FR [q2] [30h +15h] [6 Crédits]
LESPO1135	Epistémologies des sciences sociales	Mathieu Berger	FR [q2] [30h] [3 Crédits]

Economie et gestion

LESPO1118	Économie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	FR [q1] [30h +10h] [6 Crédits]

Enjeux du développement durable et de la transition

LBIR2050A	Enjeux du développement durable et de la transition	Nathalie Delzenne Valérie Swaen	FR [q1 ou q2] [15h +7.5h] [3 Crédits]
LESPO1000	Enjeux du développement durable et de la transition : encadrement pédagogique	Anais Camille Auge Martin Colla (supplée Bruno Masquelier) Brigitte Maréchal	FR [q1+q2] [15h] [3 Crédits]

Formation en langues (répartition : 3 crédits en Bac1 - 6 crédits en Bac2 - 6 crédits en Bac3)

Anglais (3 crédits par bloc annuel)

LANGL1002	ANGLAIS Objectif A2	Marielle Henriet (coord.)	EN [q1] [30h] [3 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*
LANGS1202T	ANGLAIS Objectif B1+ (SOCA, HUSO, SPOL) - trente heures	Sandrine Mulkers (coord.) Marc Piwnik	EN [q2] [30h] [3 Crédits]
LANGS1203T	ANGLAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL) - trente heures	Sandrine Jacob (coord.)	EN [q1] [30h] [3 Crédits]

SOCA1BA - 2e bloc annuel

- O Obligatoire
- ⊠ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊘ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

O Programme de base

O Sociologie et anthropologie

O LSOCA1225	Sociétés, environnements et transitions : approches anthropologiques	Martin Colla (supplée Julie Hermesse) Yailin Laffita van den Hove d'Ertsenryck (supplée Julie Hermesse)	FR [q1] [30h +10h] [6 Crédits]
O LSOCA1234	Théories et concepts en sociologie	Marc Zune	FR [q1] [30h +10h] [6 Crédits]
O LSOCA1230	Ethnographies digitales et mondes virtuels		FR [q1] [30h] [6 Crédits] △

O Méthodologies et techniques en sociologie et anthropologie

O LESPO1212	Enquêter sur le monde avec des méthodes qualitatives	Hugues Draelants	FR [q1+q2] [30h +15h] [6 Crédits]
O LESPO1213	Enquêter sur le monde avec des méthodes quantitatives	Mireille Le Guen	FR [q1+q2] [30h +30h] [6 Crédits]
O LSOCA1213	Séminaire d'exploration socio-anthropologique	Olivier Servais Saskia Simon (supplée Brigitte Maréchal)	FR [q2] [30h +10h] [3 Crédits]

O Droit

O LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Thibaut Slingeneyer de Goeswin	FR [q2] [45h] [6 Crédits]

O Formation en langues (répartition : 3 crédits en Bac1 - 6 crédits en Bac2 - 6 crédits en Bac3)

O Anglais (3 crédits par bloc annuel)

⊠ LANGS1201	ANGLAIS Objectif B1 (SOCA, HUSO, SPOL)	Jean-Luc Delghust (coord.) Marielle Henriet (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [3 Crédits]
⊠ LANGS1203	ANGLAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL)	Sandrine Jacob (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [3 Crédits]
⊠ LANGS1204	ANGLAIS Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL)	Timothy Byrne (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [3 Crédits]

O Une deuxième langue étrangère (3 crédits en bloc 2 et 3 crédits en bloc 3)
L'étudiant choisit une 2e langue moderne en 2e bachelier, dont il poursuit obligatoirement l'étude en 3e année de bachelier.

⊠ Neerlandais
Selon le niveau de l'étudiant.e

⊠ LNEER1001	NEERLANDAIS Objectif A1	Valérie Dachy (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [3 Crédits]
⊠ LNEER1002	NEERLANDAIS Objectif A2	Sarah Barroo (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⊠ LNEER1201	NEERLANDAIS Objectif B1	Sara Jonkers (coord.)	NL [q1+q2] [45h] [3 Crédits]
⊠ LNEES1202	NEERLANDAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL)	Dag Houdmont (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⊠ LNEES1203	NEERLANDAIS Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL)	Isabelle Demeulenaere (coord.)	NL [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]

⊠ Espagnol
Selon le niveau de l'étudiant.e

⊠ LESPA1001	ESPAGNOL Objectif A1	Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⊠ LESPA1002	ESPAGNOL Objectif A2	Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⊠ LESPA1201	ESPAGNOL Objectif B1	Fernando Juan San Basilio Pardo (supplée Osvaldo Serey Mendoza)	ES [q1+q2] [45h] [3 Crédits]
⊠ LESPS1202	ESPAGNOL Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL, PPE)	Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]
⊠ LESPS1203	ESPAGNOL Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL, PPE)	Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]

⊠ Allemand
Selon le niveau de l'étudiant.e

⊠ LALLE1001	ALLEMAND Objectif A1	Caroline Klein (coord.) Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⊠ LALLE1002	ALLEMAND Objectif A2	Fanny Desterbecq Caroline Klein (coord.) Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⊠ LALLE1201	ALLEMAND Objectif B1	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⊠ LALLE1202	ALLEMAND Objectif B2	Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein) Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⊠ LALLE1203	ALLEMAND Objectif B2+	Virginie Godin (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]

Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure accessible à son programme, qui lui permet d'élargir ses horizons intellectuels et professionnels, et de découvrir une autre discipline. 15 crédits de la mineure choisie seront suivis en Bac2 (bloc2) et les 15 crédits restant seront suivis en Bac3.(bloc3).
Maximum 1 élément(s)

SOCA1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Programme de base

Sociologie et anthropologie

LSOCA1316	Histoire des débats en sociologie et en anthropologie		FR [q1] [45h+15h] [9 Crédits]
LSOCA1315	Sociologie des politiques sociales		FR [q2] [30h] [6 Crédits]
LSOCA1329	Sociologie du religieux et enjeux contemporains		FR [q1] [30h] [6 Crédits]

Méthodologies et techniques en sociologie et anthropologie

LSOCA1326	Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie		FR [q1+q2] [45h+10h] [9 Crédits]

Economie et gestion

LSPED1213	Enjeux contemporains du développement	Joseph Amougou (supplée Benjamin Chemouni)	FR [q2] [30h] [3 Crédits]

Droit

LESPO1314	Droit social		FR [q1] [30h] [3 Crédits]

Circle U.

LESPO1300	Circle U. : ouvertures internationale et sociétale		FR [q1+q2] [7.5h] [1 Crédits]

Sciences religieuses

1 parmi:

LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Simon Naveau	FR [q2] [15h] [2 Crédits]
LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourgine	FR [q1] [15h] [2 Crédits]
LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Stipe Odak	FR [q2] [15h] [2 Crédits]

Formation en langues (répartition : 3 crédits en Bac1 - 6 crédits en Bac2 - 6 crédits en Bac3)

Anglais (3 crédits par bloc annuel)

LANGS1204	ANGLAIS Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL)	Timothy Byrne (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [3 Crédits]
LANGS1202	ANGLAIS Objectif B1+ (SOCA, HUSO, SPOL)	Sandrine Mulkers (coord.) Marc Piwnik (coord.)	EN [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] *> Facilités pour suivre le cours en français*
LANGL1401	ANGLAIS Objectif C1		EN [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits] Δ

Une deuxième langue étrangère (3 crédits en bloc 2 et 3 crédits en bloc 3)

L'étudiant choisit une 2e langue moderne en 2e bachelier, dont il poursuit obligatoirement l'étude en 3e année de bachelier.

Neerlandais

Selon le niveau de l'étudiant.e

LNEER1002	NEERLANDAIS Objectif A2	Sarah Barroo (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
LNEER1201	NEERLANDAIS Objectif B1	Sara Jonkers (coord.)	NL [q1+q2] [45h] [3 Crédits]
LNEES1202	NEERLANDAIS Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL)	Dag Houdmont (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
LNEES1203	NEERLANDAIS Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL)	Isabelle Demeulenaere (coord.)	NL [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]
LNEER1401	NEERLANDAIS Objectif C1		NL [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits] Δ

Espagnol

Selon le niveau de l'étudiant.e

LESPA1002	ESPAGNOL Objectif A2	Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
LESPA1201	ESPAGNOL Objectif B1	Fernando Juan San Basilio Pardo (supplée Osvaldo Serey Mendoza)	ES [q1+q2] [45h] [3 Crédits]
LESPS1202	ESPAGNOL Objectif B2 (SOCA, HUSO, SPOL, PPE)	Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]
LESPS1203	ESPAGNOL Objectif B2+ (SOCA, HUSO, SPOL, PPE)	Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]
LESPA1401	ESPAGNOL Objectif C1		ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] Δ

Allemand

Selon le niveau de l'étudiant.e

⊠ LALLE1002	ALLEMAND Objectif A2	Fanny Desterbecq Caroline Klein (coord.) Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⊠ LALLE1201	ALLEMAND Objectif B1	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⊠ LALLE1202	ALLEMAND Objectif B2	Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein) Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⊠ LALLE1203	ALLEMAND Objectif B2+	Virginie Godin (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⊠ LALLE1401	ALLEMAND Objectif C1		DE [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] △

Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure accessible à son programme, qui lui permet d'élargir ses horizons intellectuels et professionnels, et de découvrir une autre discipline. 15 crédits de la mineure choisie seront suivis en Bac2 (bloc2) et les 15 crédits restant seront suivis en Bac3.(bloc3).
Maximum 1 élément(s)

SOCA1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- Conditions d'accès générales
- Conditions d'accès spécifiques
- Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- Conditions particulières d'accès à certains programmes

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant·es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'Enseignement pour Adultes;

5° soit d'une attestation de succès à un des examens d'admission organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande , par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du Service des équivalences du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,

- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française;

9° soit d'une décision d'équivalence de niveau d'études délivrée en application de l'article 93 du présent décret.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2026-2027, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2023-2024, 2024-2025 ou 2025-2026. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum.
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne** , la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au service compétent.

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au site suivant .

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant·es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant·e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant·e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

  Attestation de réussite à l' examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte .

  L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.
- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

  L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) .

  De plus, les étudiants inscrits en 1ère année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle. L'étudiant ne peut présenter le concours que 2 fois et sur 2 années consécutives.
- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

  L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) .
- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

  L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) .
- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

  L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

  Les informations y relatives sont disponibles sur le site de l'ARES (Académie de Rercherche et d'Enseignement Supérieur).
- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

  The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the KU Leuven admission platform . The conditions of access to this programme are specific.
- Accès au **Bachelier en Droit - Rechten – Laws**

  Le Bachelier en Droit - Rechten - Laws est un programme conjoint organisé par la KU Leuven et l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. Pour s'inscrire, tout·e candidat·e doit d'abord soumettre une candidature via la plateforme d'admission de la KU Leuven . Les conditions d'accès à ce programme sont spécifiques.

PÉDAGOGIE

Ces compétences sont enseignées à travers des méthodes pédagogiques variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels ou en groupe. Les cours magistraux visent à transmettre des connaissances, tandis que les séminaires et travaux pratiques requièrent une participation active des étudiant.e.s. Le programme de bachelier combine de manière évolutive ces deux modes d'enseignement, en favorisant l'interconnaissance entre étudiant.e.s, par exemple à travers un "séminaire d'intégration" en deuxième année, la réalisation de travaux de groupe ou de peer review lors des séminaires, et dans les cours magistraux, la réalisation de travaux approfondissant des thématiques particulières abordées en cours.

L'offre de l'UCLouvain met l'accent sur l'ouverture internationale (langues, connaissances des sociétés étrangères, souci du développement humain dans son ensemble), sur les compléments interdisciplinaires et sur la pratique de l'enquête.

Plus particulièrement :

- Premier bloc annuel : Consacré à l'acquisition des savoirs de base dans les principales disciplines des sciences humaines. Les étudiant.e.s apprendront à reconnaître et comprendre les apports concis, les principales théories, les concepts et principes de base des grandes disciplines des sciences humaines. Un cours d'ouverture permet de croiser des regards disciplinaires sur une même thématique afin d'aider les étudiant.e.s à saisir la spécificité des enjeux. Ce bloc inclut également un séminaire de travail universitaire et d'apprentissage des fondements de la démarche scientifique, complété par une réflexion sur les épistémologies.
- Deuxième bloc annuel : Consacré à l'acquisition des premiers outils méthodologiques, sous la supervision des enseignant.e.s, et à la maîtrise des fondements conceptuels de la sociologie et de l'anthropologie. Une première articulation entre la collecte de données empiriques et la confrontation aux auteur.e.s est organisée lors d'un séminaire.
- Troisième bloc annuel : Consacré à la poursuite de l'acquisition des fondements théoriques et des outils méthodologiques, ainsi qu'à un travail de recherche plus personnel dans le cadre d'un séminaire pratique de recherche spécifique autour des principales orientations de la sociologie et de l'anthropologie.

Durant les deuxième et troisième blocs annuels, l'étudiant.e est également encouragé.e à choisir une mineure.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des évaluations . Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation formative se réalise de manière continue à travers des exercices et des travaux personnels. Cette évaluation permet de suivre le progrès des étudiant.e.s et de leur fournir un retour constructif tout au long de leur apprentissage.

L'évaluation certificative, quant à elle, prend la forme d'examens écrits et oraux. Ces examens visent à certifier les compétences et connaissances acquises par les étudiant.e.s au terme de chaque unité d'enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées en fonction de leur coefficient, reflétant ainsi l'importance relative de chaque unité dans le programme global.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La mobilité Erasmus est organisée au cours du master.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Programmes accessibles	Conditions d'accès	Démarches administratives pour admission/inscription
SOCA1BA		
• Master [120] en sociologie	• accès direct	• inscription directe en SIC
• Master [120] en anthropologie	• accès direct	
• Master [120] en sciences de la population et du développement	• accès direct	
• Master [60] en sociologie et anthropologie	• accès direct	
• Master [120] en sciences du travail (horaire décalé)	• accès direct	
• Master [60] en sciences du travail (horaire décalé)	• accès direct	
• Master [120] en transitions et innovations sociales	• accès direct	
• Master [120] en enseignement section 4 : sciences sociales	• accès direct	

• Master [120] en enseignement section 4 : sciences sociales (horaire décalé)	• accès direct	
• Master [120] en sciences de la famille et de la sexualité , à finalité spécialisée : Approche interdisciplinaire de la famille et du couple	• accès direct	
• Master [120] en communication	• avec la Mineure en information et communication	• demande préalable d'admission requise en faculté (avec lien éventuel vers page facultaire détaillant les procédures)
• Master [120] en sciences politiques, orientation générale	• avec la Mineure en sciences politiques	
• Master [120] en sciences économiques, orientation générale	• avec la Mineure d'accès au master en économie	

En outre, des masters UCLouvain (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCLouvain. Par exemple :

- le Master [120] en études européennes (accès direct pour le bachelier en sociologie et anthropologie),
- le Master [120] en éthique (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation),
- le Master [120] en sciences des religions (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SSH/ESPO/SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle (SESP)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	SESP
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 41 16 - Fax: +32 (0) 10 47 45 61

Responsable académique du programme: brigitte.marechal@uclouvain.be

Jury

- Président du jury: nathalie.burnay@uclouvain.be
- Secrétaire jury: bruno.masquelier@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: conseil-huso-soca-spol@uclouvain.be